

*Questions orales***L'AGRICULTURE**

## LES QUOTAS DE BŒUF IMPORTÉ

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture mais, en son absence, je l'adresserai au ministre suppléant. En décembre dernier, le gouvernement a invoqué la Loi sur l'importation de la viande pour répondre au dumping de bœuf subventionné pratiqué par la Communauté économique européenne sur le marché canadien. Depuis lors, le gouvernement a fait marche arrière à propos des quotas qu'il avait imposés. Il a fait passer le quota alloué aux États-Unis de 21 à 65 millions de livres et il est maintenant sur le point de négocier une augmentation du quota consenti à la Communauté économique européenne, afin de le faire passer de 5.9 à 33 millions de livres. Pourquoi le gouvernement bat-il en retraite, suite aux pressions exercées par les États-Unis et la Communauté économique européenne, au lieu de défendre les intérêts du secteur de la production animale au Canada?

**M. Gauthier:** Où est le bœuf?

**L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)):** Je remercie le député de sa question, monsieur le Président. Afin de mettre le député d'Algoma au fait de la situation actuelle, je tiens à lui signaler que le Canada a invoqué pour la première fois des dispositions de la Loi sur l'importation de la viande, ce que l'ancien gouvernement aurait dû faire l'automne précédent.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mayer:** Nous avons dit à nos partenaires commerciaux que nous étions disposés à négocier avec eux, afin d'en arriver à une entente satisfaisant toutes les parties intéressées. Si nous ne pouvons en arriver à un règlement négocié, nous sommes disposés à invoquer la loi. Entretemps, la Communauté économique européenne nous menace de représailles. Le ministre du Commerce international collabore avec le Communauté, afin d'en arriver à une entente satisfaisante qui protège les producteurs de bœuf du Canada tout en étant juste envers les autres producteurs contre lesquels la Communauté a menacé de prendre des représailles.

Jusqu'à maintenant, nous n'avons augmenté le quota de personne. Si le député a des renseignements que je n'ai pas, je voudrais bien savoir où il les a pris.

**M. Foster:** Monsieur le Président, tout le monde en parle dans les milieux intéressés. Les ministres devraient lire leurs notes documentaires avec plus d'attention.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Foster:** Je tiens simplement à signaler qu'il s'agit là de l'une des reculades les plus lâches que le gouvernement ait jamais faites. Le gouvernement abandonne totalement les producteurs de bœuf.

**M. Clark (Yellowhead):** Pourquoi n'avez-vous pas invoqué la loi?

## LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur le Président, pourquoi le ministre n'est-il pas disposé à se présenter devant le tribunal du GATT pour défendre les agriculteurs et les producteurs de bœuf du Canada, au lieu de prendre cette mesure lâche?

**Des voix:** Règlement!

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)):** Monsieur le Président, on ne peut certainement parler de lâcheté sans penser au comportement du gouvernement de 1974 à 1976 alors qu'il n'a absolument rien fait pour les producteurs de bœuf du Canada, même s'il était très bien placé pour le faire.

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** Très juste.

**M. Mayer:** Permettez-moi également de dire au député que notre gouvernement n'a pas été lâche lorsqu'il a invoqué la Loi sur l'importation de la viande à laquelle notre parti et le Nouveau parti démocratique ont souscrit lorsqu'elle a été adoptée par le gouvernement précédent. Nous ne sommes pas des lâches; nous assumons nos responsabilités envers tous les agriculteurs et nous assurons l'équité dans nos échanges commerciaux sur la scène internationale.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

**LA DÉFENSE AÉRIENNE DE L'AMÉRIQUE DU NORD**

## LE SYSTÈME D'ALERTE DU NORD

**M. Derek Blackburn (Brant):** En l'absence du premier ministre, monsieur le Président, c'est au secrétaire d'État aux Affaires extérieures que je m'adresse. Pourquoi le gouvernement s'est-il engagé à mettre au point des techniques de défense spatiale dans le cadre de l'accord sur le Système d'alerte du Nord, alors que le traité relatif aux missiles antimissiles l'interdit?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Le député pourrait-il préciser exactement à quelle partie de l'accord il se reporte, monsieur le Président?

**M. Blackburn (Brant):** Je m'étais imaginé que le secrétaire d'État saurait tout cela sur le bout des doigts.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Blackburn (Brant):** C'est interdit par le traité.

**M. Deans:** C'est déjà bien assez pénible de devoir indiquer au ministre ce que renferme son propre accord.

**M. Blackburn (Brant):** J'avais pourtant l'impression que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures connaissait la teneur du traité.